



Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
Observatoire Social Tunisien

CAHIERS DU
FTDES N°7

Marginalité sociale, marginalité spatiale.

Entre intégration, régulation et mise à l'écart.

Coordination : Cyrine Kheder

Septembre 2022

La marginalité environnementale et sociale dans le Grand Sfax (Tunisie)

*Maha Bouhleb-Abid*¹⁰⁹, *Ali Bennasr*¹¹⁰.

Résumé

La marginalisation urbaine s'est accrue au cours des dernières décennies sous la pression d'une urbanisation accélérée, donnant naissance à des espaces fortement hétérogènes aussi bien sur le plan environnemental que social. L'objectif de ce travail est de contribuer au débat scientifique sur la question de la marginalité urbaine à travers les différentes formes d'inégalités socio-spatiales. Le texte tente d'identifier les inégalités écologiques et environnementales dans le Grand Sfax et à montrer comment les inégalités de cadre de vie sont corrélées à une certaine organisation socio-spatiale, selon laquelle les couches socialement démunies sont regroupées dans des zones généralement à risques.

Mots-clés : marginalité, urbanisation, inégalités environnementales, inégalités sociales, justice environnementale.

Abstract

Urban marginalization has increased in recent decades under the pressure of accelerated urbanization giving rise to highly heterogeneous spaces, both environmentally and socially. The objective of this work is to contribute to the scientific debate on the issue of urban marginality through the different forms of socio-spatial inequalities. The text attempts to identify ecological and environmental inequalities in Grand Sfax and to show how inequalities in the living environment are correlated with a certain socio-spatial organization, according to which the socially deprived layers are grouped in areas generally at risk.

¹⁰⁹ Enseignante chercheuse, Université de La Manouba .

¹¹⁰ Enseignant chercheur, Université de Sfax.

Keywords : marginalization, urbanization, environmental inequalities, social inequalities, environmental justice.

Introduction

Depuis les années 1990, les recherches sur la marginalité urbaine se sont multipliées. Toutefois, il faut noter que la marginalité urbaine ne doit pas être pensée comme un phénomène récent. Le processus de marginalisation socio-spatiale trouve ses origines dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, au cours de laquelle la croissance des groupes marginaux dans les villes du Nord, à la suite de la révolution industrielle, a remis en question la cohésion sociale (Kesteloot et White, 1995 ; Montagné-Villette, 2007). Le concept de marginalité a permis d'inclure des éléments d'inégalités structurelles en relation avec l'urbanité et les quartiers de relégation pour certaines populations (Kokoreff, 2009 ; Zwick-Money et Grimard, 2015). Ces dernières années, les différentes formes des inégalités socio-spatiales sont devenues l'une des expressions les plus manifestes de la marginalisation. Ces inégalités sont considérées comme les externalités négatives d'une urbanisation accélérée et non maîtrisée en grande partie, en particulier dans les pays de sud. L'étalement incontrôlable et la forte consommation de l'espace va grouper un certain nombre de population sur des terrains marginaux, à risques, et non urbanisables ; c'est le cas de la ville de Sfax.

Contrairement à Tunis, où les inégalités socio-spatiales entre quartiers aisés et quartiers pauvres sont anciennes, la ville de Sfax a été caractérisée par une homogénéité socio-spatiale qui tire ses origines de son système foncier. Ainsi, sur une assiette foncière appartenant dans sa majorité aux familles de la ville, les sfaxiens et en dépit de leur statut socio-professionnel, ont construit leur logement sur des terrains « Jnens¹¹¹ » le plus souvent hérités, où se côtoient catégories aisées et pauvres appartenant à la même famille.

Toutefois, la fin des années 1980 marque le début de l'épuisement du patrimoine foncier familial, obligeant les ménages à chercher des terrains dans des zones de plus en plus éloignées de la ville. A cette expansion spatiale s'est ajoutée depuis les années 2000 une verticalisation de plus en plus perceptible

¹¹¹ Appellation locale de la ceinture des vergers de Sfax qui s'étendait à l'origine des abords immédiats des faubourgs jusqu'à environ 6 km du centre-ville.

sur les radiales, les roclades et même sur des axes secondaires, ce qui a engendré un étalement démesuré de l'agglomération sur une superficie de plus de 25000 ha (Bennasr, 2003 ; Bennasr, 2005 ; Bouhlel, 2016).

Cet étalement a aggravé les problèmes environnementaux déjà anciens du Grand Sfax. Sfax, une ville « industrielle » fortement polluée, littorale mais coupée de la mer et située sur une plaine inondable, a vu se développer de l'habitat informel jouxtant les zones à risque (industrielles, inondables, etc.). Cette corrélation a engendré des fortes hétérogénéités dans le cadre de vie des habitants où des inégalités socio-spatiales ont vu le jour entre le littoral et la zone des "jnens", entre les quartiers populaires et les quartiers aisés. Ces inégalités multiformes (environnementale, accès aux services, etc.), sont de plus en plus perceptible surtout que les couches socialement démunies, sous l'effet des mécanismes du marché foncier urbain, sont regroupées dans les zones d'exclusion.

Ce travail vise à contribuer au débat scientifique sur la marginalité et les inégalités environnementales en milieu urbain à travers le cas du Grand Sfax. Le texte essaie d'identifier les aspects des inégalités écologiques et environnementales dans la ville et comprendre dans quelle mesure se sont corrélés à d'autres inégalités d'ordre sociale.

I. Méthodologie de travail

Une méthodologie bien déterminée est adoptée pour atteindre les objectifs de recherche. L'approche méthodologique choisie pour appréhender les inégalités environnementales et sociales dans le grand Sfax repose sur une analyse spatiale comprenant diverses techniques, notamment des travaux de cartographie. Les données géographiques des risques écologiques et environnementales sont croisées avec les données statistiques des habitants afin de pouvoir estimer les groupes de population les plus touchés par ces risques et nuisances. La cartographie et l'analyse spatiale des inégalités environnementales et sociales dans le Grand Sfax sont aussi basées sur des indicateurs chiffrés de l'Institut Nationale de Statistique (INS, RGPH, 2014). La technique des zones-tampons (Buffer) est un outil supplémentaire pour bien identifier les zones de carence en matière d'accès aux services publics. Ce travail de recherche se caractérise par une approche interdisciplinaire. Des

outils conceptuels et des stratégies méthodologiques sont empruntés aux études urbaines et à la géographie, complétés par des données fournies par la science politique et la sociologie.

II. Le Constat des inégalités environnementales et écologiques dans le Grand Sfax

L'urbanisation accélérée du Grand Sfax conjuguée à ces problèmes environnementaux (pollution, inondation, etc.) est responsable d'un déséquilibre socio-spatial de plus en plus marquant. Les inégalités environnementales et écologiques s'accroissent dans des zones particulières de la ville, allant de l'inégale exposition aux risques et aux nuisances, à l'inégal accès aux services publics. La projection spatiale de ces inégalités fait ressortir les quartiers populaires comme un espace de concentration des inégalités.

1. Les inégalités d'exposition aux risques et aux nuisances

L'exposition des quartiers à la pollution industrielle et aux nuisances est très élevée par rapport au reste de la ville du fait de la concentration spatiale des unités industrielles polluantes sur le littoral (Fig. 1). Toutefois, il faut noter que plusieurs études ont montré que la situation environnementale sur le littoral sud est beaucoup plus alarmante. Les unités industrielles et en particulier celles du phosphate sont à l'origine d'une pollution préoccupante générée par les différents rejets gazeux et particuliers issus des cheminées. Les diverses études réalisées sur la qualité de l'air du littoral Sud montrent que les polluants présents dans l'atmosphère dépassent la plupart du temps les normes internationales mises en vigueur (Azri et al, 2000; Daoud et Dahech, 2009; Dahech et Bouaziz, 2012). Cette pollution affecte le bien-être à cause des odeurs nauséabondes et la laideur des nuages polluants qui présentent une menace pour la vie et la santé humaine. A cette concentration industrielle s'ajoute une urbanisation accrue et une surconcentration côtière et sub-côtière. Les habitants des quartiers méridionaux de la ville jusqu'à Thyna sont directement concernés par la pollution atmosphérique qui caractérise la zone. Ces quartiers se distinguent par leurs poids démographiques importants et leurs fortes densités qui dépassent nettement la densité moyenne dans le Grand

Sfax qui est de l'ordre de 11 hab/ha. A titre d'exemple, la densité à Hay Bourguiba sur l'aile littorale Nord et de 102 hab/ha et celle de Hay El Bahri sur le littoral Sud et de 126 hab/ha soit respectivement 10 et 11 fois la densité moyenne du Grand Sfax.

La pollution sonore présente un autre type de pollution qui affecte l'espace urbain de Sfax. Elle est considérée comme l'une des atteintes majeures à la qualité de vie des habitants. Dans le Grand Sfax ce type de nuisance provient essentiellement du trafic routier notamment avec le nombre croissant des véhicules à qui s'ajoute la défaillance du transport public, l'âge du parc automobile ainsi que les embouteillages dans le centre-ville qui se conjugue avec la « fièvre de klaxon », responsable de plusieurs pics sonores comme le montre les mesures ponctuelles ; une pollution qui n'est pas moins nuisible que celle dégagée par l'industrie chimique (Dahech et Rekik, 2012). Cependant, la perception des nuisances reste profondément subjective. Dans le cas de Sfax, ce sont les habitants des quartiers populaires qui se sentent les plus concernés par la pollution sonore et le manque de calme. Ce constat n'est pas étonnant du fait d'une part de la moins bonne qualité de logements (isolation) et des comportements dans l'entourage, et d'autre part par l'implantation même de leur quartier à proximité des sources de nuisances. Ce constat concerne notamment les quartiers populaires développés autour de l'aéroport de Sfax, où on trouve El Khadhra et El Wafa sur la côte Ouest, El Aguerba 1 et 2, 7 novembre et Ben Saida sur la côte Est. Ces derniers sont de même concernés par la ligne de chemin de fer Sfax-Gabès. Dans la zone du centre-ville, les nuisances sonores et le manque de calme sont plutôt perçus comme synonyme d'animation économique.

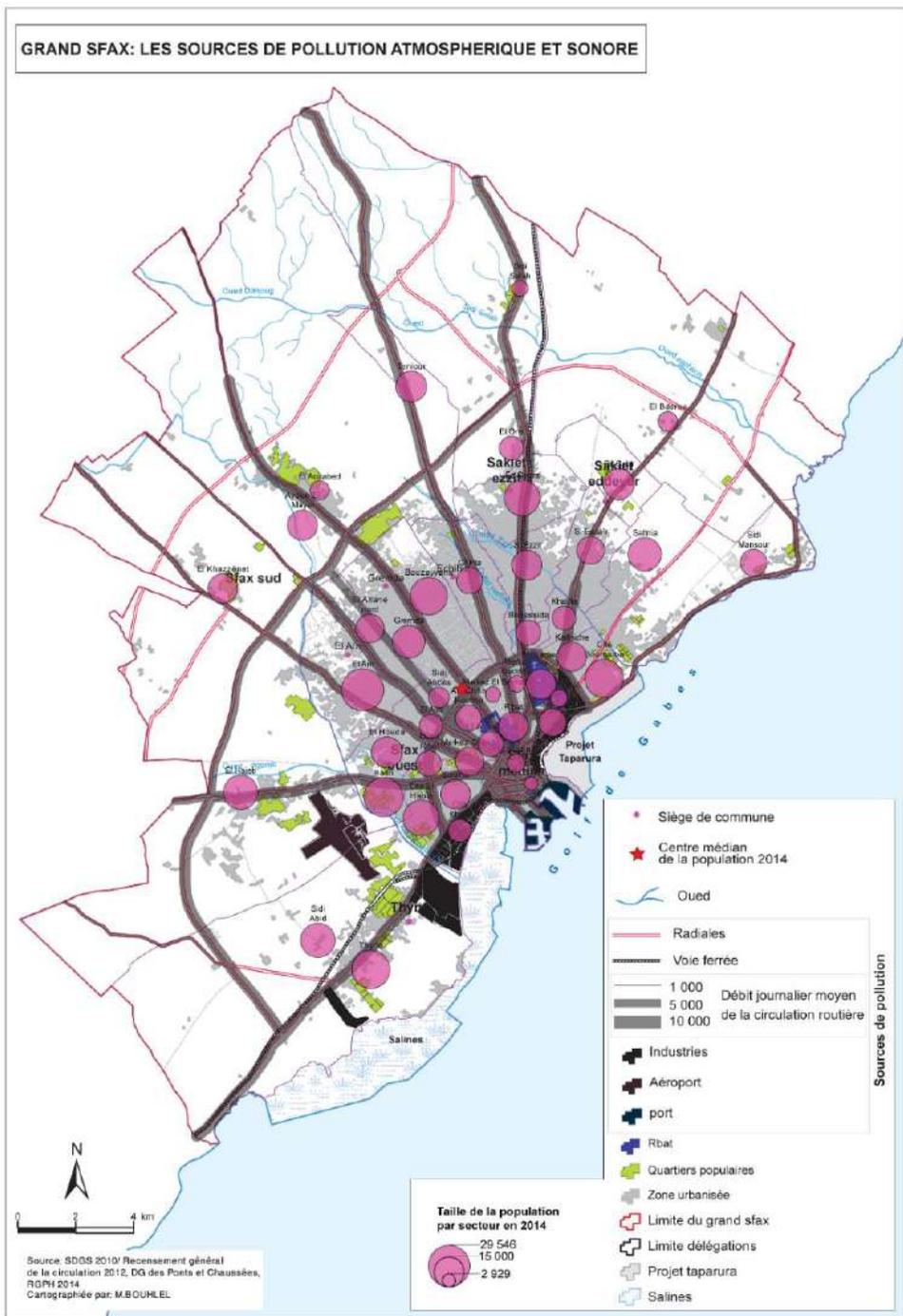


Fig. 1 : sources de pollution atmosphérique et sonore dans la Grand Sfax

2. Les inégalités de branchement aux réseaux d'infrastructures

Les inégalités environnementales incluent aussi les inégalités d'accès aux services publics. Dans ce domaine, les inégalités concernent en premier lieu le branchement aux réseaux d'infrastructures. En se basant sur les données de l'INS, nous remarquons que si l'ensemble de l'espace urbain dans le grand Sfax est bien desservi en eau et en électricité, c'est au niveau de l'assainissement et d'alimentation en gaz naturel que le déséquilibre est flagrant.

2.1. Branchement réseaux d'assainissement

Les taux les plus élevés se concentrent dans Sfax-ville et Sfax Ouest où les taux de logement raccordés au réseau d'assainissement ONAS (Office National de l'Assainissement) sont respectivement de 95.8% et 90.8%. Ces taux sont nettement supérieurs à la moyenne du gouvernorat de Sfax ainsi qu'à la moyenne nationale, ils sont respectivement de 48.5% et 61.4%.

Les taux de logements raccordés diminuent nettement dans les délégations de Sakiet-Eddair et de Sakiet-Ezzit où on note respectivement 63.2% et 55%. Alors que les taux les plus faibles se retrouvent à Thyna avec 46.6% et Sfax Sud avec 32.6% (Fig. 2). Le réseau n'a pas pu suivre le rythme de l'étalement urbain notamment dans les communes périphériques où le réseau d'assainissement reste embryonnaire et la majorité des ménages ont recours aux puits perdus pour l'évacuation des eaux usées.

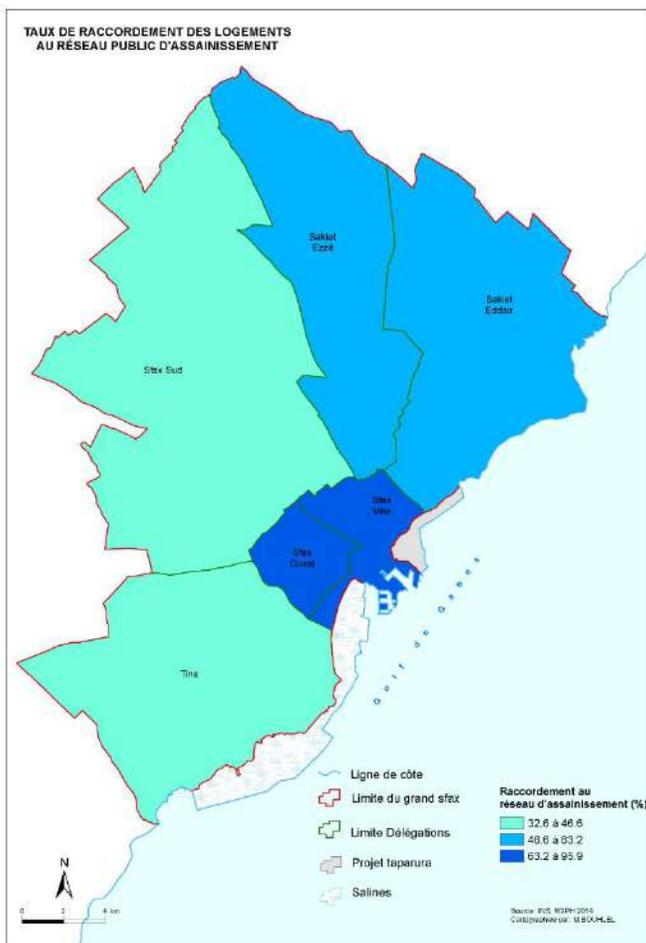


Fig. 2 : Taux de raccordement des logements au réseau public d'assainissement

2.2. Raccordement au réseau de gaz naturel

Le taux de raccordement des logements au réseau du gaz naturel dans le Grand Sfax est encore faible (8.27%). Il est nettement inférieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 22.33%. Dans le Grand Sfax, l'accès à ce service présente une source d'inégalité. Le maximum de logements raccordés se concentrent dans la zone centrale et péricentrale où on trouve les deux délégations Sfax-Ville et Sfax-Ouest avec des taux supérieurs à 17%, contre un taux de raccordement très faible dans la délégation de Thyna où on trouve seulement 2.7% des logements raccordés à ce réseau (Fig. 3).

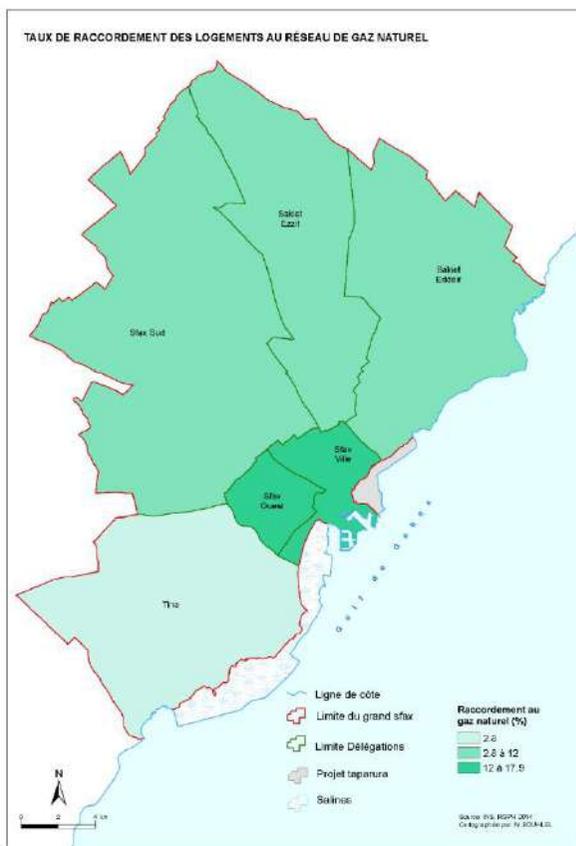


Fig. 3 : taux de raccordement des logements au réseau de gaz naturel

Dans le cas de Sfax, c’est bien l’accroissement des zones industrielles qui a permis la rentabilité de l’acheminement du réseau de gaz naturel. Pour les logements, le choix des zones à desservir dépend de la rentabilité potentielle de l’installation du réseau sur le périmètre concerné. Pour que le projet soit approuvé, la longueur moyenne de réseau par logement doit être inférieure à 30 mètres. Dans ce cas, le montant destiné pour le raccordement devient forfaitaire avec une somme de 259 dinars par client. Au contraire, si cette distance dépasse les 30 m, le client doit payer la longueur du réseau supplémentaire, ce qui rend le raccordement plus cher (Bolzon et al., 2013). Ces frais expliquent les faibles taux de raccordement dans la zone de Thyna où la majorité de la population est défavorisée.

De même, les coûts de raccordement intérieur de la maison restent très élevés et ne favorisent pas l'accès au gaz naturel surtout qu'une majorité de ménages ne consomment qu'une bonbonne de gaz butane par mois (Bolzon et al., 2013).

3. Les inégalités d'accès aux services publics d'éducation, santé, établissement de jeunes

Concernant les autres services publics (éducation, santé, établissements de jeunes, etc.), c'est en termes de distance qu'on enregistre la majorité des inégalités d'accès.

Pour les équipements publics d'éducation, on note une forte disparité dans leur répartition spatiale. L'inégale accessibilité à ces équipements est plus perceptible au niveau de la répartition des collèges et des lycées. Les chiffres de l'INS montrent que plus de 40% des logements de la délégation de Sfax Sud et plus de 27% des logements de la délégation de Thyna sont loin du collège le plus proche de plus de 2km, contre 1.84% et 2.32% seulement des logements dans les deux délégations de Sfax Ville et de Sfax Ouest. Ces deux dernières sont les plus favorisées où la majorité des logements se trouvent sur une distance de moins de (01) un km par rapport au plus proche collège, on note respectivement 65.3% et 45.5%. De ce fait, la répartition des collèges sur le Grand Sfax constitue une source d'inégalité (Fig. 4).

La répartition des lycées est beaucoup plus ségrégative. Les deux délégations de Sfax Sud et de Thyna sont les plus concernées par cette injustice environnementale, la majorité des logements sont éloignés du lycée le plus proche de plus de 2 km puisque on note respectivement 58.3% et 92.5%, contre 2.2% seulement dans la zone centrale et 6.1% dans la délégation péri-centrale de Sfax Ouest (Fig. 5).

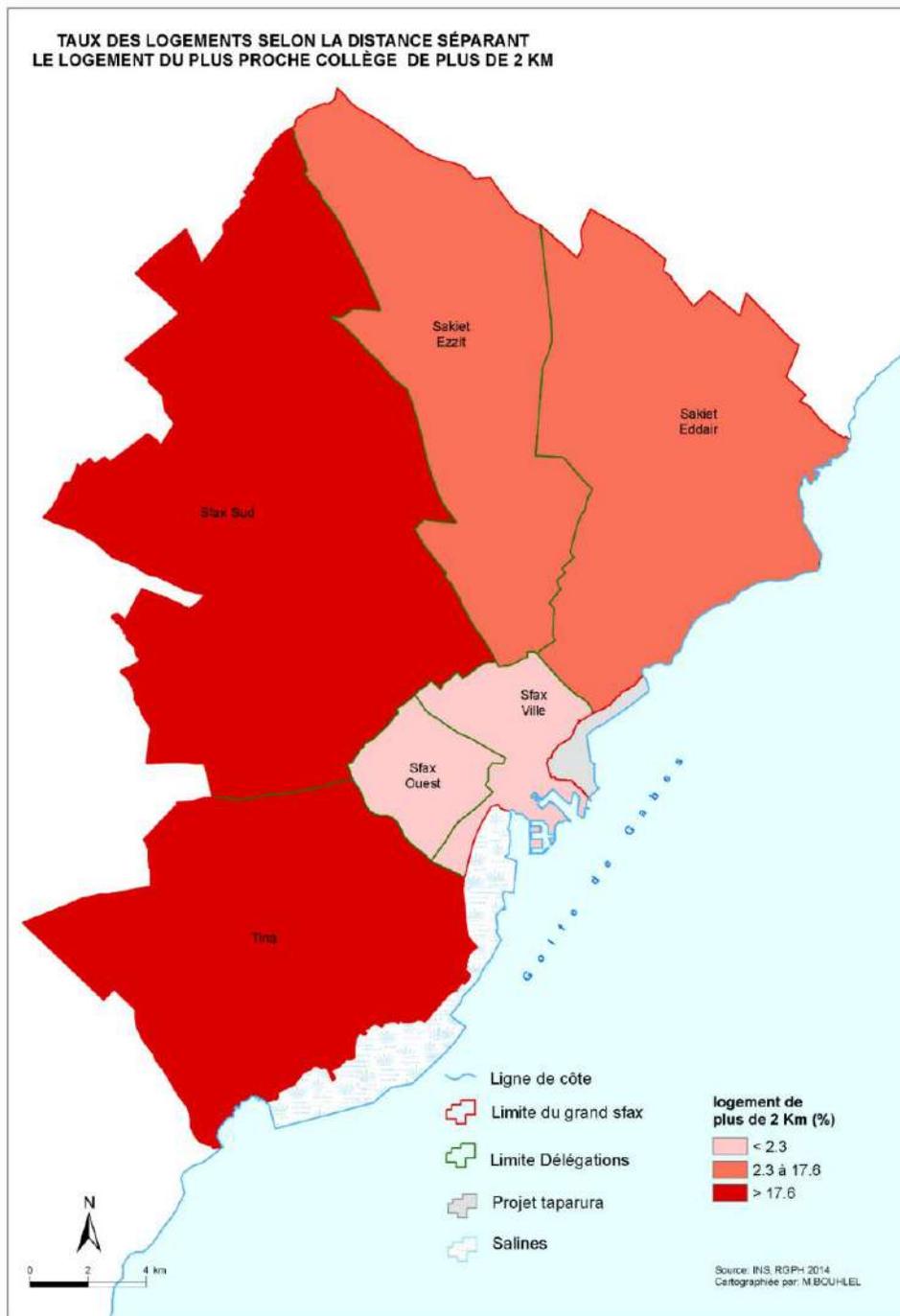


Fig. 4 : Taux des logements selon la distance séparant le logement du plus proche collège de plus de 2 km

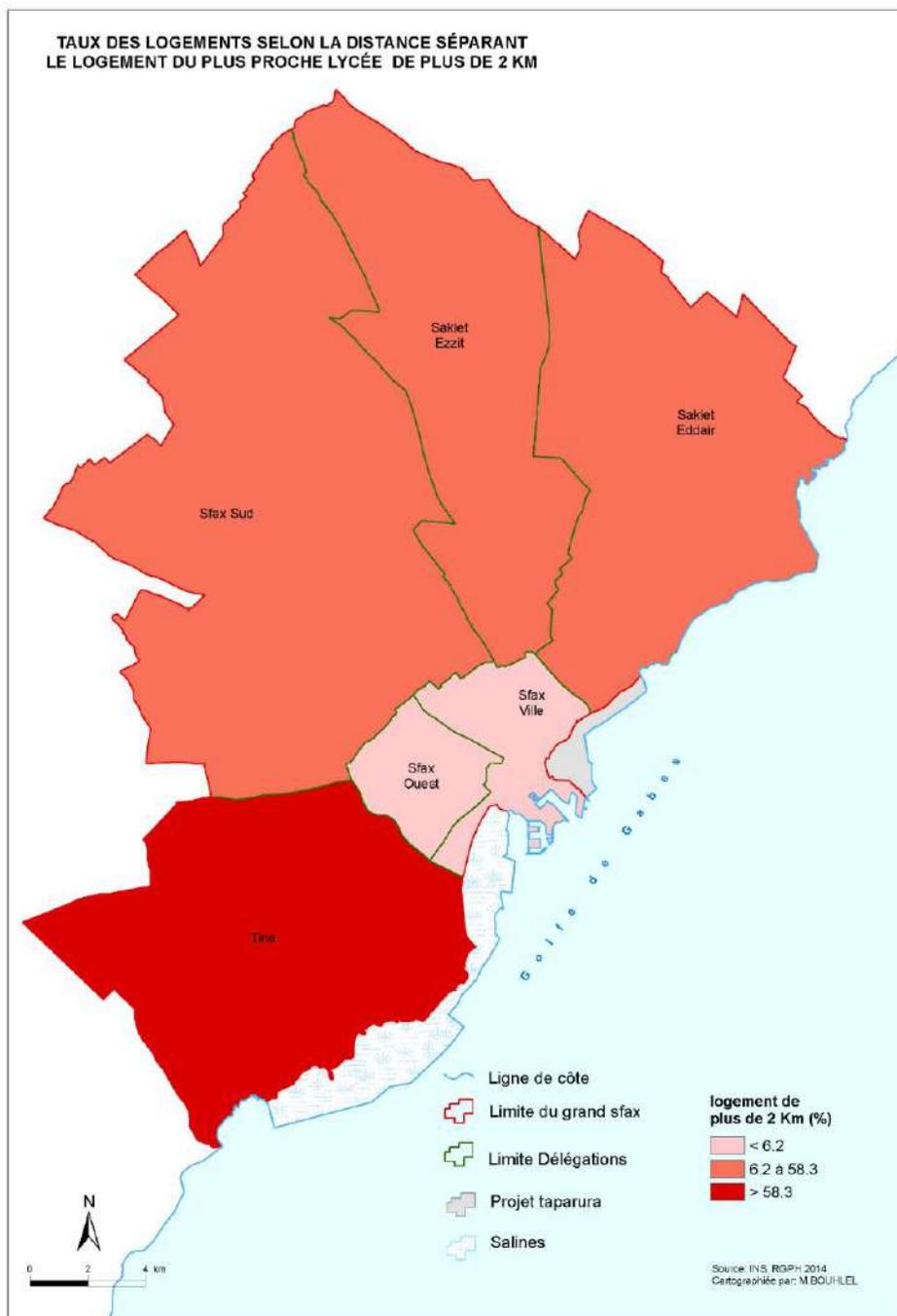


Fig. 5 : Taux des logements selon la distance séparant le logement du plus proche lycée de plus de 2 km

Concernant les centres de santé de base (CSB) considéré comme un service essentiel, la technique de zones tampons nous a permis d'identifier plusieurs zones de la ville où le CSB le plus proche est loin de plus de 2 km. Ce constat de disparité spatiale dans la distribution des CSB sur la tâche urbaine du grand Sfax montre qu'il existe une inégalité d'accès à ce service en termes de distance. Ainsi, 30% des logements sont à une distance qui dépasse les 2km par rapport au CSB le plus proche contre 23% seulement sur le plan national.

Cependant, cette situation cache une forte disparité entre les délégations du Grand Sfax. On compte quatre délégations où les taux de logements éloignés de tout CSB de proximité de plus de deux (02) km sont supérieurs ou égales au taux enregistré sur le plan du gouvernorat qui sont Sfax Sud, Thyna, Sakiet-Ezzit et Sakiet-Eddaier où on note des taux qui varient entre 30% et 36%. Contre 8% et 9% seulement dans la délégation de Sfax ville et Sfax ouest ce qui confirme l'aspect excentrique de ce type d'équipement (Fig. 6).

Cette disparité dans la répartition des CSB sur le Grand Sfax peut être expliquée en partie par l'étalement urbain qui fait que ces quartiers périurbains comme El Awabed, El khazzanet, El Bderna, Sidi Abid où la densité est très faible et varie entre 01 et 05 hab/ha. Cependant, on remarque que le facteur de densité n'est pas déterminant. Le sous équipement en CSB dans le Grand Sfax concerne plusieurs zones où la densité moyenne varie entre 40 et 81 hab/ha qui sont des zones intermédiaires entre la zone centrale et péricentrale bien desservies de ces services et les zones périphériques. Ce constat concerne plusieurs délégations notamment les délégations de Sakiet-Eddaier, Sakiet-Ezzit et Sfax Sud. Quant à la délégation de Thyna, le sous équipement concerne les quartiers populaires spontanés autour de l'aéroport dans la zone intermédiaire entre le secteur de Thyna et le secteur d'El Hajeb (Fig. 7).

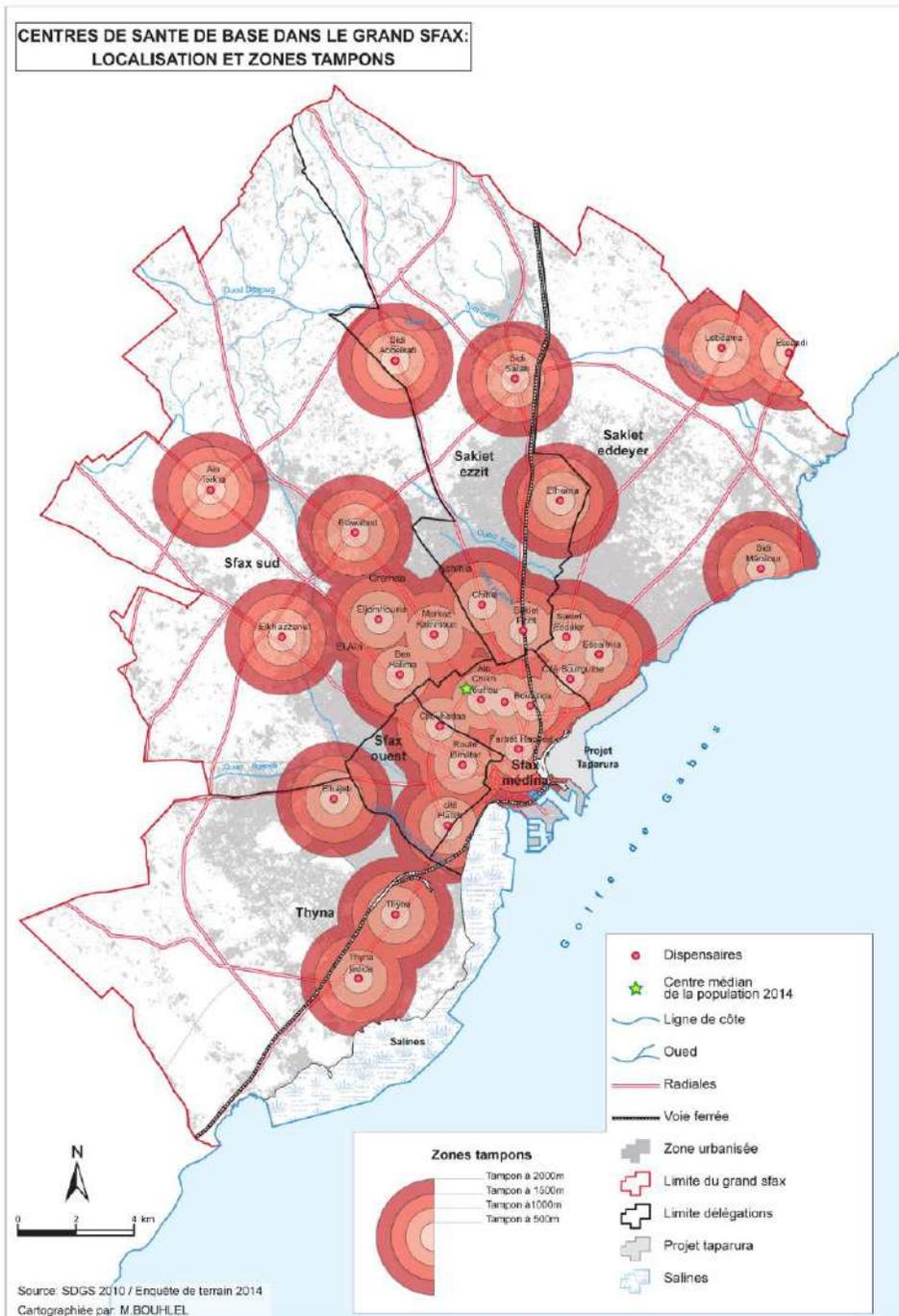


Fig. 6 : Centre de santé de Base (CSB) dans le grand Sfax : Localisation et Zones Tampons

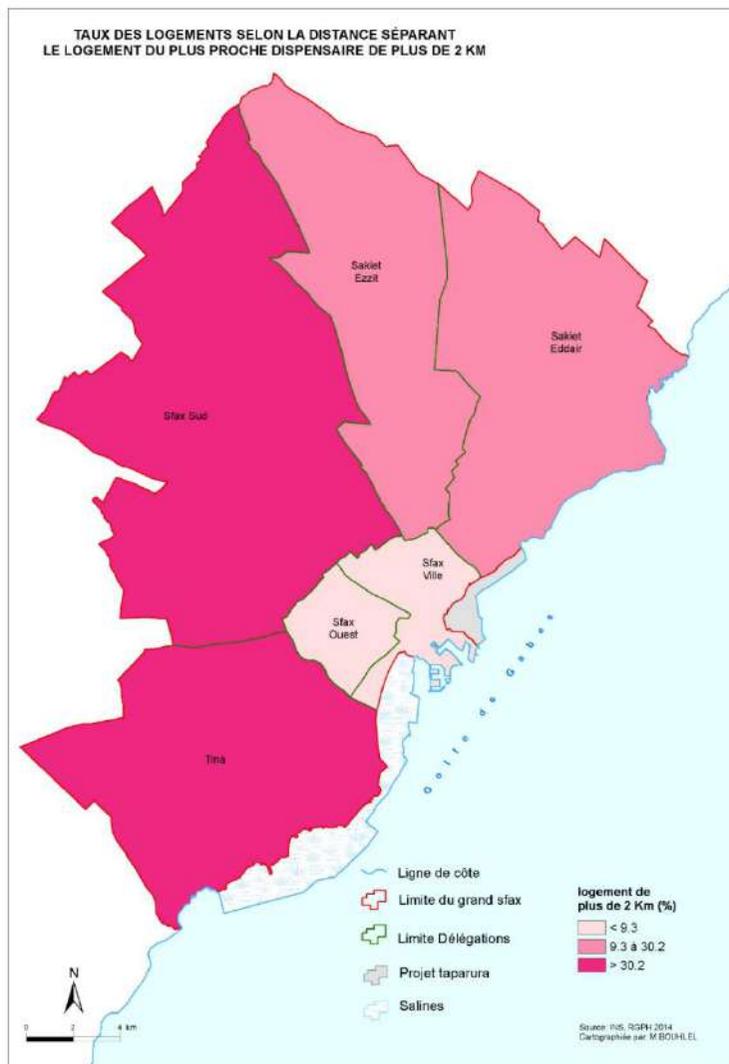


Fig. 7 : Taux des logements selon la distance séparant le logement du plus proche dispensaire de plus de 2 km

La répartition des établissements sportifs et des établissements des jeunes dans le Grand Sfax constitue une source d'inégalité. La technique des zones-tampons montre la concentration de ces établissements dans la zone centrale et péri-centrale ainsi qu'une autre concentration secondaire dans les Merkez de Sakiet-Eddaier, de Sakiet-Ezzit et de Chihia avec un sous équipement des zones intermédiaires. La zone centrale accapare certains équipements comme la piscine municipale, le théâtre municipal, et la maison

de culture. Le reste du tissu urbain se voit comme une zone de carence totalement vide à l'exception du complexe sportif projeté dans le parc de Thyna (Fig. 8).

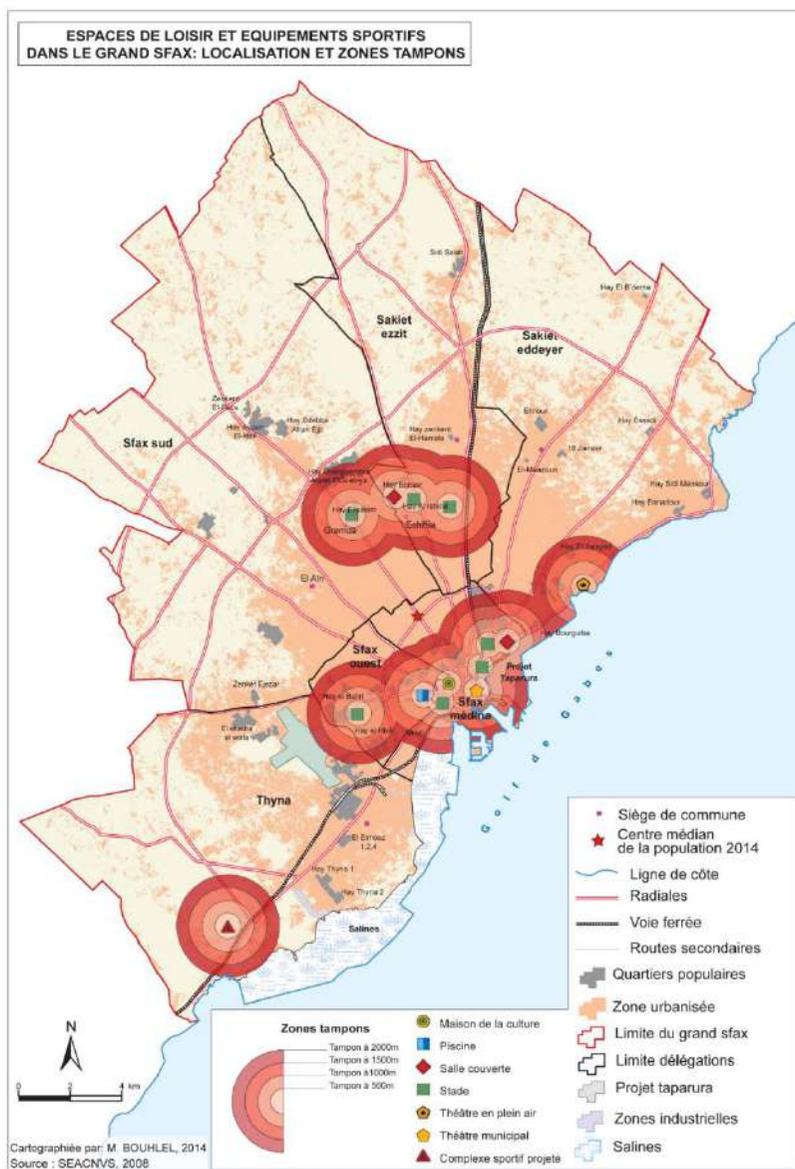


Fig. 8 : Espaces de loisir et équipements sportifs dans le Grand Sfax

Sfax souffre d'un sous équipement concernant les établissements de jeunes et les établissements sportifs. Les taux des logements éloignés de tout

maison de jeunes ou sportifs de plus de 2 km est supérieur à ceux enregistrés sur le plan national, puisqu'on note respectivement 42% et 43.4% contre 34.2% et 37.1%.

Toutefois, ces taux cachent une forte disparité entre les délégations du Grand Sfax, dont la délégation la plus défavorisée est celle de Thyna où la majorité des logements est éloignée de ces équipements de plus de 2 km. On note des taux supérieurs à ceux enregistrés sur le plan du gouvernorat et qui sont respectivement 56.2% et 60.4%. Les taux enregistrés dans les autres délégations sont inférieurs aux taux du gouvernorat, dont la délégation de Sfax ville qui occupe la zone centrale se montre comme la délégation la plus favorisée avec 13.6% et 14% seulement, ce qui confirme l'inégale répartition de ces équipements entre les différentes zones de la ville (Fig. 9 et 10).

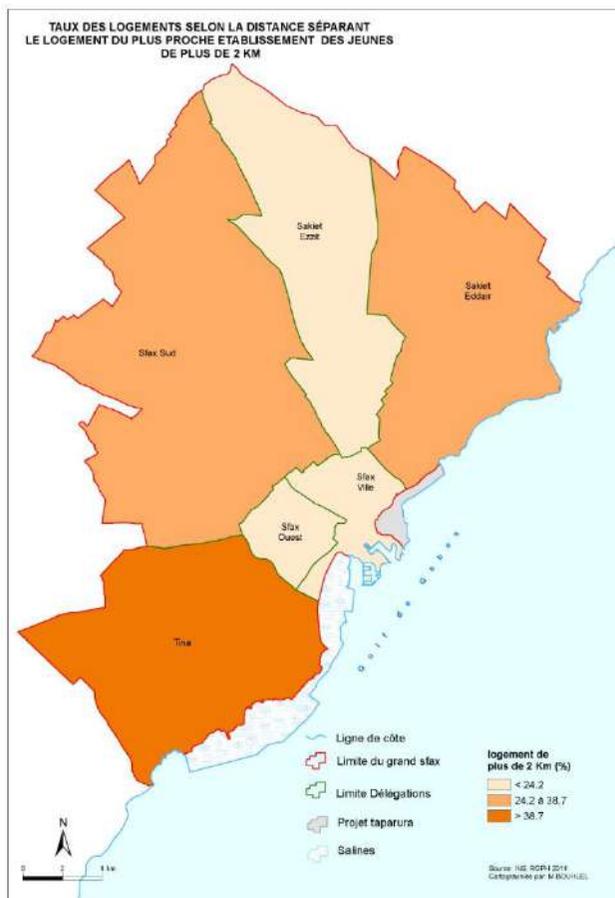


Fig. 9 : Taux de logements selon la distance séparant le logement de plus proche établissement des jeunes de plus de 2 km

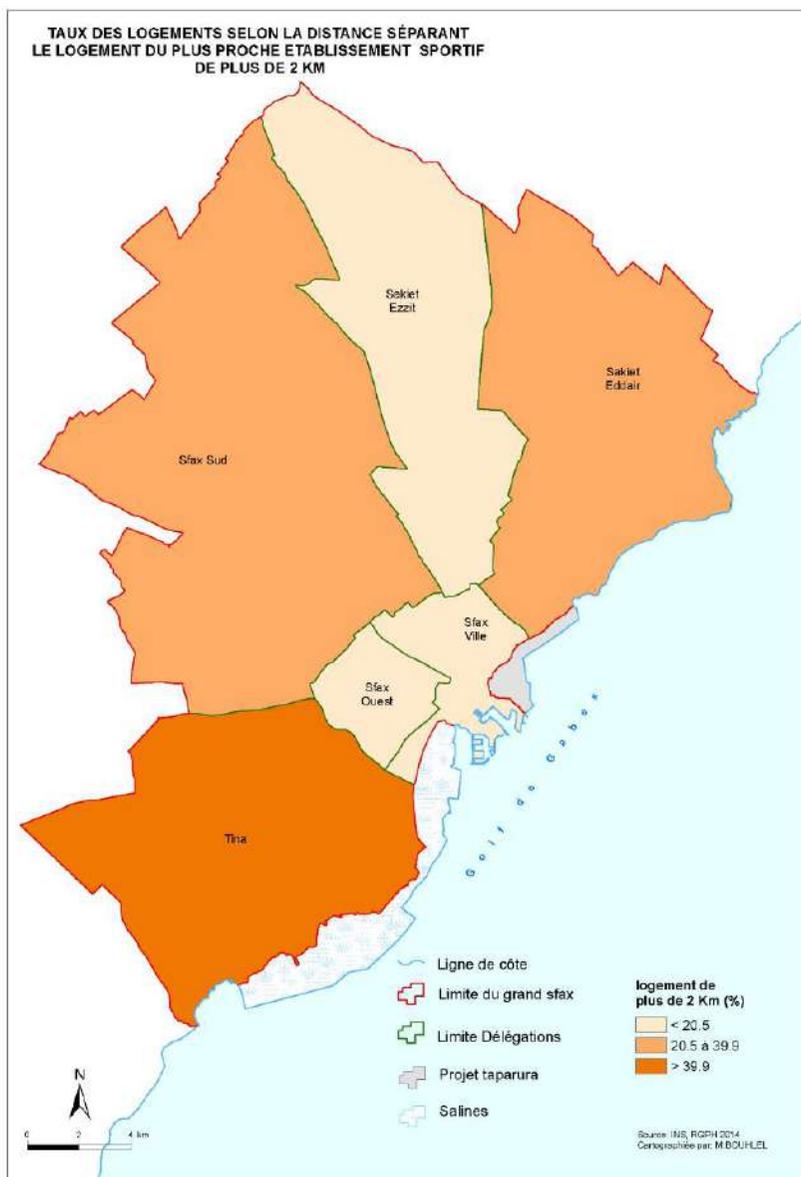


Fig. 10 : Taux de logements selon la distance séparant le logement de plus proche établissement sportifs de plus de 2 km

4. Inégale mobilité spatiale

Le transport public dans le Grand Sfax constitue un champ d'inégalité qui touche essentiellement les habitants de la périphérie. L'inégalité dans ce domaine provient de la pénalisation des habitants par la distance. La politique

tarifaire fait que les gens qui habitent plus loin du centre payent plus chers leurs déplacements (Fig. 11). Une pénalisation accompagnée par de longues durées d’attente qui varie entre une heure pendant l’année scolaire et une heure 30 minutes pendant les vacances dans la quatrième section comprise entre 11 et 17 km, contre 20 minutes et 30 minutes dans les sections comprises entre 0 et 11 km ; souvent sous le soleil ou la pluie à cause d’un service non adéquat de la SORETRAS (La Société Régionale de Transport de Sfax). Les habitants touchés par la faible fréquence de passage habitent les quartiers populaires périurbains comme El Aouabed, El Khazzanet, Essghar, Sidi Salah, Ain Torkia, Arafet etc. Ces quartiers sont caractérisés par une grande précarité et un niveau de motorisation très faible.

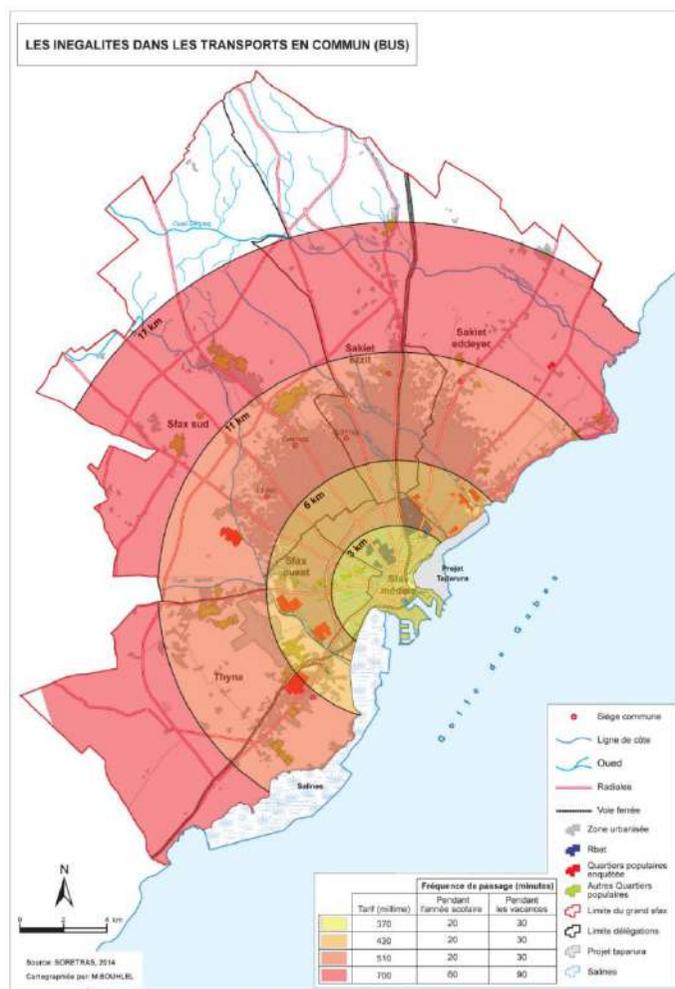


Fig. 11 : Les inégalités dans les transports en commun (bus)

III. Corrélation entre les inégalités environnementales et les inégalités sociales dans le Grand Sfax

Sfax a été toujours présentée comme une ville « originale » où la ségrégation socio-spatiale est relativement peu marquée. Cependant, l'étalement démesuré de la ville notamment à partir des années 1980 a abouti à l'émergence d'une structure spatiale plus complexe et plus ségréguée (Megdiche T., 2010). Si les Jnens ont accueilli des ménages sfaxiens, les quartiers populaires ont fourni des espaces d'accueil et de refuge pour une population pauvre et rurale dans la majorité. Ces quartiers souffrent d'un cadre de vie détérioré à cause de leur implantation le plus souvent sur des sites fragiles et à nuisances. Ils souffrent aussi d'une carence d'équipement et d'infrastructure de base. Cette situation s'aggrave au fur et à mesure que la ville s'étale.

De ce fait, l'espace urbain du Grand Sfax montre une nette corrélation entre les inégalités environnementales et les inégalités sociales. On note un cumul d'inégalités dans les quartiers populaires. L'exemple de la délégation de Thyna est très significatif. Les récentes données de l'INS suite au recensement 2014 montrent une nette ségrégation entre la délégation de Thyna et le reste du tissu urbain du Grand Sfax. Cette délégation se montre comme l'espace le plus défavorisé sur le plan social où on note le plus bas niveau d'instruction et de revenu. C'est là où on enregistre le taux le plus élevé d'analphabétisme dans le Grand Sfax qui avoisine les 14% et le taux le plus faible de niveau d'instruction du supérieur qui est moins de 8%. (Fig. 12).

De même, c'est dans cette délégation qu'on enregistre le taux de chômage le plus élevé et qui avoisine les 12 % contre 8 à 10% dans les autres délégations du Grand Sfax (Fig. 13).

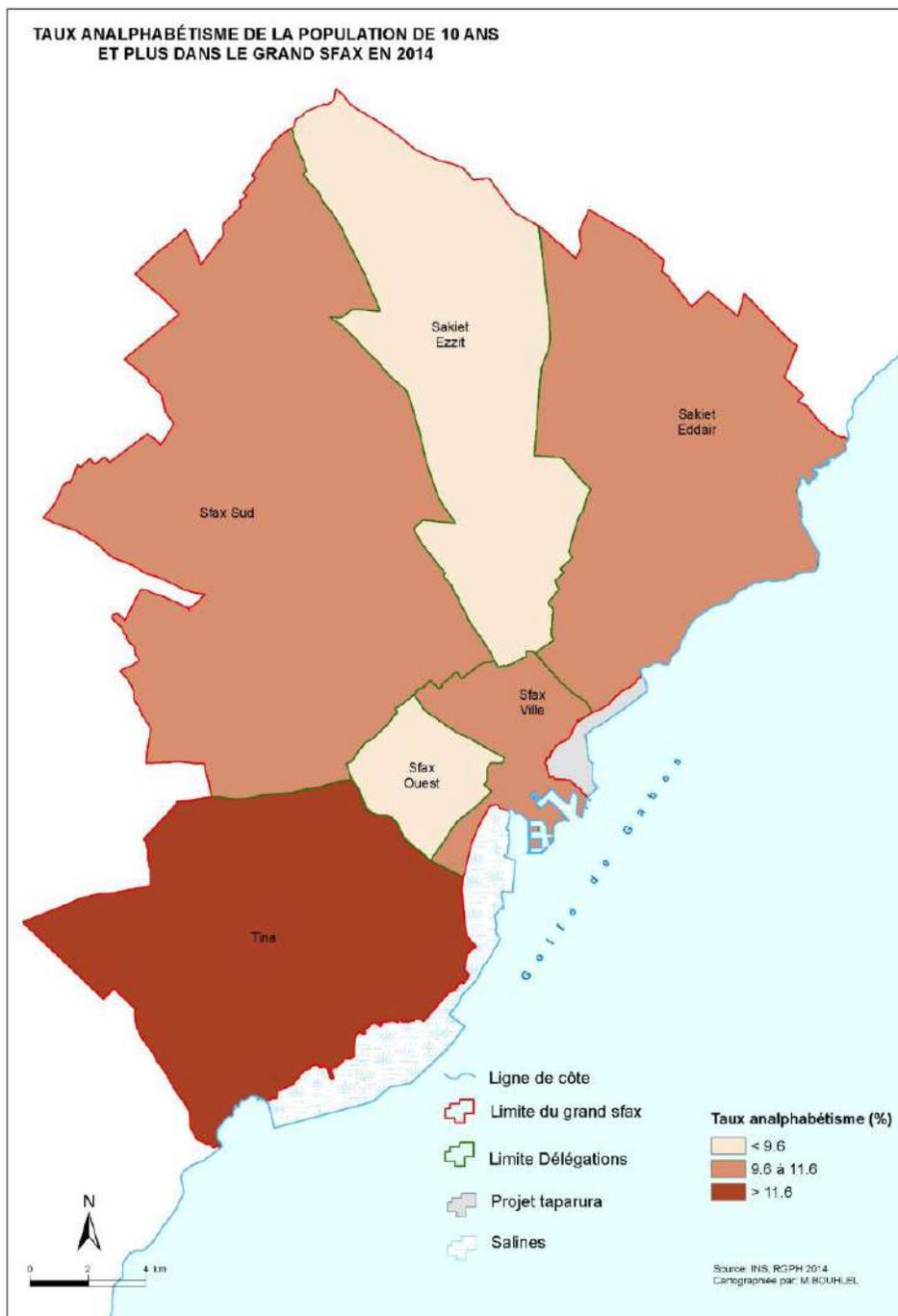


Fig. 12 : Taux d’analphabétisme de la population de 10 ans et plus dans le Grand Sfax en 2014

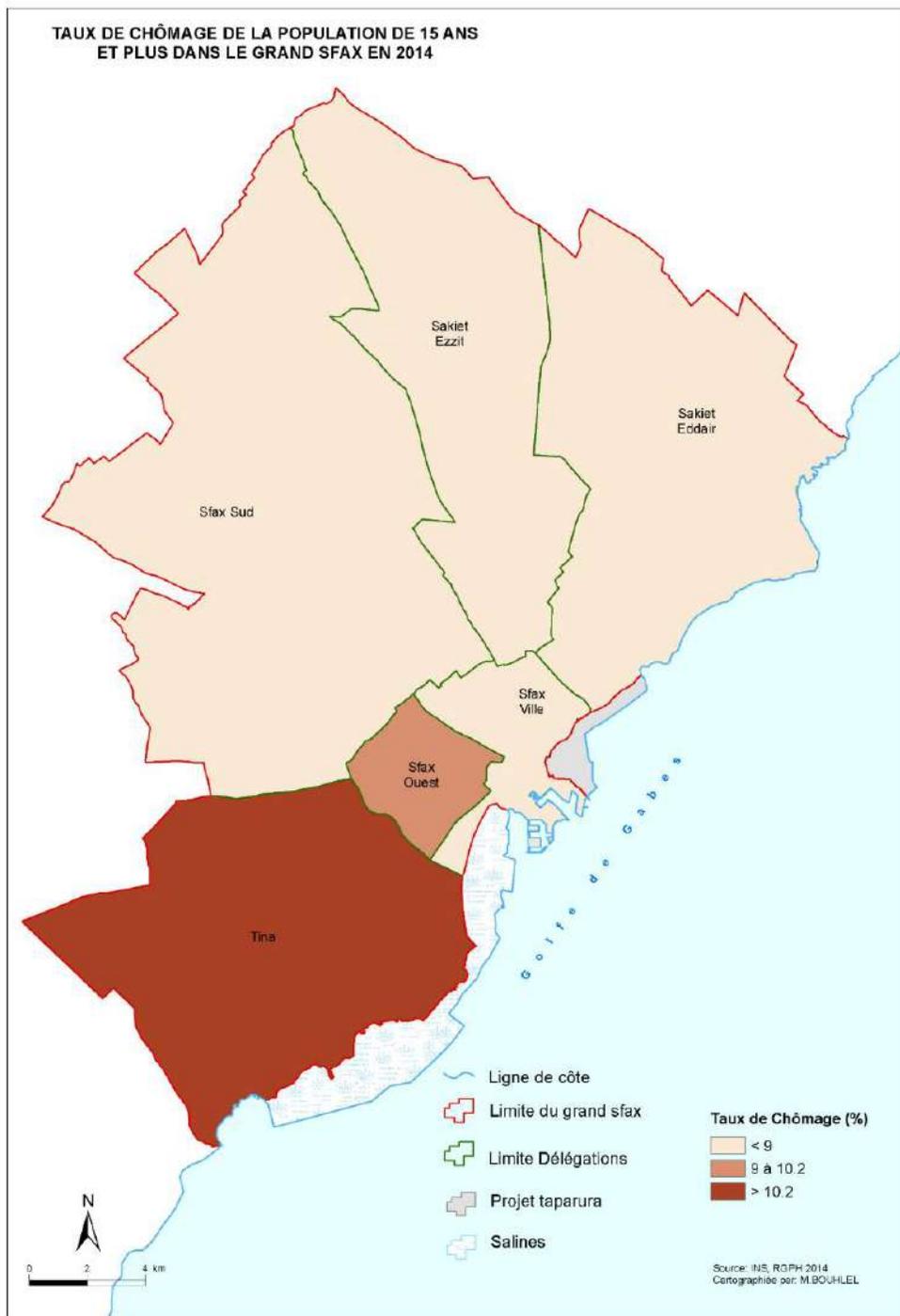


Fig. 13 : Taux de chômage de la population de 15 ans et plus dans le Grand Sfax en 2014

La répartition des occupés selon le secteur d'activité montre aussi que la délégation de Thyna enregistre le taux le plus élevé des ouvriers qui atteint les 50%, dont 33% travaillent dans le secteur de l'industrie manufacturière et près de 15% travaillent dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. (Fig, 14)

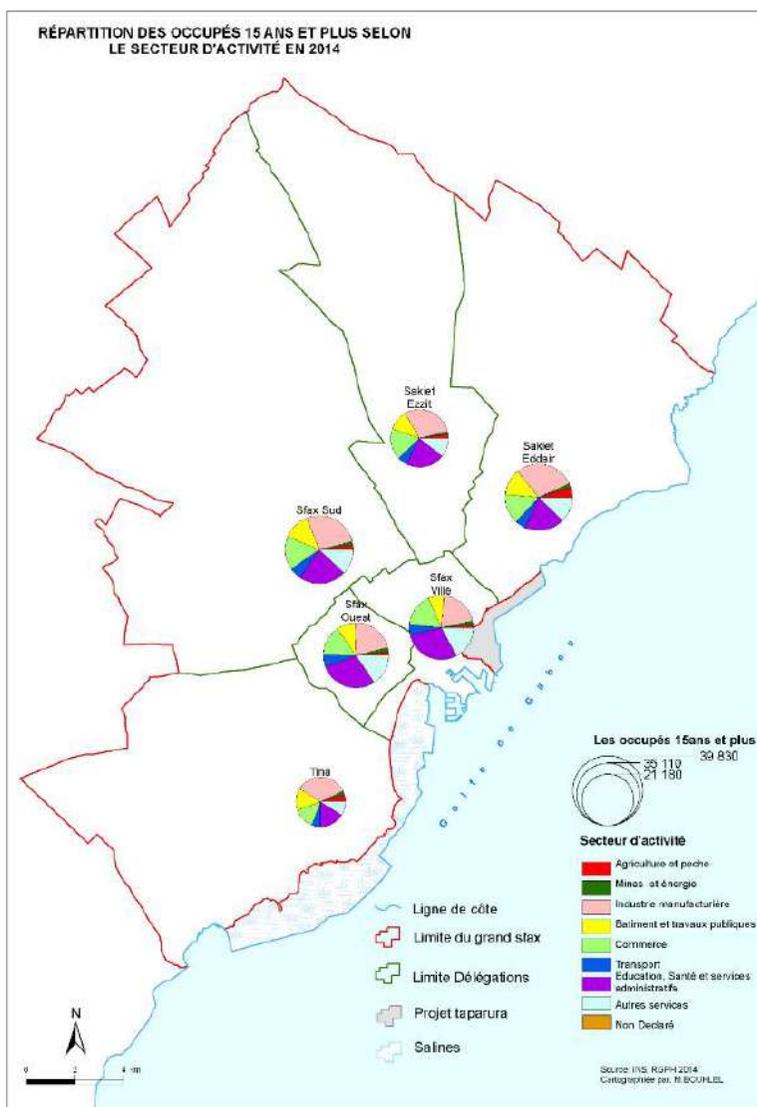


Fig. 14 : Répartition des occupés 15 ans et plus selon le secteur d'activité en 2014

Les quartiers de la délégation de Thyna englobent une concentration socio-spatiale des inégalités (marginalisation, pollution, difficultés d'accès, faible prix foncier...). Ces quartiers sont privés d'un cadre de vie adéquat et agréable, malgré les efforts fournis pour l'améliorer. Ils sont soumis à différents types de nuisances : Industrie, aéroport, base aérienne, à tout cela s'ajoute une faible accessibilité par les transports collectifs, une infrastructure limitée et un paysage désolant (cimetière, dépôt de phosphogypse). Cependant, la superficie des lots et le prix bas adaptés aux petits budgets constituent un stimulant pour les acquéreurs. (Bennasr A., 2005)

De ce fait, l'habitat peut creuser des inégalités environnementales et sociales. Dans les quartiers populaires le lieu de vie est plutôt subi. Le choix de ce lieu de résidence est essentiellement guidé par les moyens financiers très limités des habitants confirmant l'idée que « on se loge là où on peut ». Le bas prix du foncier, du logement, ainsi que le bas loyer, souvent adaptés aux budgets limités, se rencontre généralement dans des zones soumises aux contraintes environnementales (pollution, inondations, etc.). Ce constat confirme l'idée que l'habitat est un facteur de différenciations sociales. L'accès de plus en plus difficile et coûteux à l'habitat accentue les inégalités puisque les revenus des ménages ne sont pas égaux. Même les interventions de l'Etat à travers des politiques d'aides, pour permettre aux plus grands nombres d'accéder à un logement, surtout les ménages non solvables, peuvent aggraver la discrimination sociale et environnementale des individus. Cette déviation d'objectif se fait par le mauvais choix des sites tout en sachant les contraintes écologiques qu'elle peut poser en considérant que l'environnement ne serait que peu l'objet de demandes prioritaires des populations modestes (Emelianoff, 2006 ; Faburel, 2012). À Sfax, comme dans d'autres villes en Tunisie, l'Etat s'est lancé dans des interventions afin de résoudre le problème de l'habitat à travers deux acteurs principaux qui sont la SNIT¹¹² et l'AFH¹¹³. Les deux sociétés ont réalisé plusieurs projets immobiliers dans le Grand Sfax. Cependant, leurs interventions ont accentué d'une façon ou d'une autre les inégalités environnementales dans la ville. Dès le début, ces projets ont visé des ménages de revenus hétérogènes. Alors que l'AFH a réalisé les trois PIF : El Ons, Gremda et Sidi Mansour sous forme d'habitat pavillonnaire

¹¹² SNIT : Société Nationale Immobilière de Tunisie, promoteur public.

¹¹³ AFH : Agence Nationale d'Habitation, un acteur public doté des moyens juridiques pour acquérir ou exproprier des terrains qu'elle lotit et équipe afin de les vendre aux acquéreurs.

au milieu des jnens visant ainsi une catégorie solvable des ménages, la SNIT pour sa part a réalisé 8543 logements dont 7135 logements sont de type social ou économique, les quartiers populaires El Habib et El Bahri, sur l'aile littorale Sud du Grand Sfax, totalisent à elles 4164 logements. Une zone fortement affectée par la pollution de l'air d'origine industriel provenant notamment des industries chimiques (Bouhleb, 2016).

IV. Recommandations : Pour une justice environnementale dans le Grand Sfax

La confirmation de Sfax comme un espace d'inégalités environnementales et sociales nous a incité à proposer une vision qui peut assurer l'équité environnementale dans cette ville. Notre vision se base sur une nouvelle organisation de l'espace où le cadre de vie devient plus homogène entre les différentes zones de la ville. Nous proposons alors :

- Une meilleure répartition des services publics sur l'ensemble de l'espace urbain, en prenant en considération l'accessibilité pour solutionner le sous-équipement problématique dans certaines zones de la ville et une revalorisation des équipements déjà existants.
- Une équité de mobilité pour l'ensemble de population urbaine du Grand Sfax semble être une tâche primordiale dans une ville où le transport constitue un handicap exacerbé jour après jour par l'accroissement de l'utilisation de la voiture privée au détriment des transports collectifs. La réalisation du réseau tramway, projetée par les documents de planification, peut faciliter la mobilité des habitants entre les différentes zones de la ville et assurer l'accessibilité pour une grande part de la population qui n'a pas accès à la voiture.
- Une action sur les sources de nuisances et de pollution dont la SIAPE constitue la source majeure pour l'ensemble du tissu urbain du grand Sfax certes, mais particulièrement pour les quartiers populaires jouxtant cette usine. Malgré la fermeture de la SIAPE depuis la fin de 2019, la délocalisation de l'usine et la réhabilitation de sa friche semble être incontournable vu le handicap social et environnemental qu'elle a engendré.
- La mise en œuvre de la décentralisation et de la délégation de pouvoirs aux collectivités locales afin de déverrouiller le blocage institutionnel du système

et de mettre en œuvre les différentes stratégies censées améliorer l'environnement urbain de Sfax. Cette mesure semble urgente dans le contexte postrévolutionnaire délicat et qui a donné naissance à un pouvoir accusé d'être impuissant et inefficace.

- Les deux grands projets de la ville (Taparura et SMAP III) constituent certes un pont de réconciliation important entre la ville et son bord de mer. Cependant, les contraintes de réalisation sont énormes comme le confirme leurs genèses lentes et difficiles. De même, le littoral du Grand Sfax soumis pour une longue période à une pollution considérable notamment la côte sud nous incite à s'interroger sur la fiabilité de tels projets pour éradiquer cette pollution chronique et ancienne. Il faut noter que parfois, malgré les efforts de réhabilitation des quartiers où l'industrie a joué un rôle prépondérant, ces territoires ont des difficultés de s'affranchir de leur histoire industrielle et de l'image négative qui y est attachée (Faburel, 2010). Toutefois, repenser et débloquer ces deux projets constituent bien évidemment une tâche colossale pour agir sur l'héritage industrielle lourd de la ville.

Conclusion

Sous la pression d'une urbanisation rapide et incontrôlable, la ville de Sfax, considérée pour longtemps comme un espace où la ségrégation socio-spatiale est peu marquée, présente aujourd'hui plusieurs aspects d'inégalités environnementales, écologiques, et sociales. La délégation de Thyna, à majorité populaire et spontanée reflète ce cumul d'inégalités environnementales et sociales. La population socialement défavorisée, pauvre et à faible niveau d'études, est regroupée dans des zones à risques allant du cône de nuisance de l'aéroport à la pollution atmosphérique générée par les implantations industrielles avec un sous équipement en services publics (éducation, santé, transports, etc.). La capacité des habitants à faire face aux risques qu'ils encourent est très faible ce qui augmente leur vulnérabilité. Le problème devient plus épineux par le fait que les habitants à revenus modestes sont plus confrontés aux problèmes d'ordre de la survie que de ce qui a trait à leur environnement écologique ou social.

Bibliographie

- Bennasr A., « Etalement urbain de Sfax », *Revue Tunisienne de Géographie*, n°36, 2003, pp 49-87.
- Bennasr A., « Aménagement urbain durable et gouvernance : Le cas de Sfax (Tunisie) », *Colloque, Syfacte/Grégum, Les villes au défi du développement durable*, 2005, Sfax.
- Bolzon H., Rocher L. , Verdeil É., « Transitions énergétiques multiples et contradictoires à Sfax (Tunisie) », *Flux*, n°93-94, 2013, p. 77-90, 2013.
- Bouhlel M., *Étalement urbain et inégalités environnementales dans le Grand Sfax*, Thèse soutenue, 05-12-2016, 356 p.
- Chafai A., Maalej A., Medhioub K., « Etude de la variabilité des constituants de l'aérosol dans la ville de Sfax (Tunisie) », *Pollution atmosphérique*, n° 165, 2000, 121-129 ,2000.
- Daoud A.El-k., Dahech S., « Changements Climatiques Et Gouvernance Urbaine : Cas de l'agglomération de Sfax (Tunisie Méridionale) », *Fifth Urban Research Symposium*, 2009, Marseille ,2009.
- Dahech S, Rekik F., « Trafic routier et pollution sonore à Sfax (Tunisie Méridionale) », étude pluridisciplinaire, *Pollution atmosphérique*, n°215, 2012, pp 259-274.
- Dahech S., Bouaziz R., « Risque de pollution atmosphérique sur la côte Sud de l'agglomération de Sfax (Tunisie) : Sensibilité de la population vulnérable », *25^{ème} Colloque de l'Association Internationale de Climatologie*, 2012, pp 189-194.
- Emelianoff C., « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? », *ESO Travaux et Documents*, n° 25, 2006, Rennes, pp. 35-43.
- Faburel G., « Les inégalités environnementales comme inégalités de moyens des habitants et des acteurs territoriaux », *Espace populations sociétés*, [En

ligne], mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 17 septembre 2012. URL : <http://eps.revues.org/index2430.html> , 2010.

-Faburel G., « La ville durable aux défis des injustices environnementales : Constats empiriques et enjeux sociopolitiques », *Flux*, n° 89-90, 2012, p 15-29.

- Institut National de la Statistique (INS), *Recensement Générale de la Population et de l'Habitat*, [En ligne], URL : <http://ins.tn/enquetes/recensement-general-de-la-population-et-de-lhabitat-2014>.

-Kesteloot Ch., White P., « Les marginalités urbaines ». In : *Espace, populations, sociétés*, n°13, 1995-3, pp. 275-276.

-Kokoreff M., « Ghettos et marginalité urbaine », *Revue Française de Sociologie*, Vol 50, 2009/3, pp.553-572.

-Montagné-Villete S., « Les marginalités : du subi au choisi (The marginalities : from unvoluntary to intentional) ». In : *Bulletin de l'Association de géographes français*, 84e année, 2007, Géographie et littérature / Marginalités spatiales et sociales, 2007, pp. 305-314.

-Megdiche T., « L'évolution de la division sociale de l'espace à Sfax », *L'étalement urbain : Un processus incontrôlable ?* Presses universitaires de rennes, 2010, p 207-219.

-Zwick-Monney M., Grimard C., « De la marginalité à la vulnérabilité : quels liens entre concepts, réalités et intervention sociale ? », *Nouvelles pratiques sociales*, 2015, Volume 27(n°2), 45-59 , 2015.